

3DSV2 - Interface Directe - Paiements pour la Location de Biens et Services

Content

[Généralités](#)
[Valorisation de la demande de réservation](#)
[Paiement de la prestation consommée](#)
[Pages associées](#)

Cette page précise les paramètres à utiliser pour l'authentification et l'autorisation des paiements pour la location de biens et de services (PLBS).

Ces paiements sont réservés aux professionnels de l'hébergement, hôteliers, loueurs de gites, loueurs de voitures, VTC, société de taxis.

Les marchands doivent se renseigner au préalable auprès de leur acquéreur.

Généralités

Ces paiements s'effectuent en deux phases:

1. une phase de réservation initiée par l'acheteur sur les pages de l'e-commerçant. Le montant de la réservation peut être un montant estimé;
2. une seconde constituée du paiement de la prestation effectivement consommée.

Pour l'instant,

1. le paiement de la prestation doit intervenir dans les 30 jours suivant la réservation ;
2. le montant du paiement doit être inférieur ou égal au montant estimé lors de la réservation ;
3. si la prestation consommée dépasse le montant estimé à la réservation, alors le commerçant doit effectuer un [paiement complémentaire](#)

Après départ du client, le commerçant loueur peut être amené à facturer un complément à son client, pour couvrir une consommation dans le mini-bar ou la réception d'une amende par exemple.

Pour cela se référer à [lien](#).



Réseaux

Ce cas de paiement s'applique aux réseaux:

- CB
- Mastercard
- Visa

Authentification et exemption

Le commerçant peut demander l'exemption d'authentification s'il juge que la transaction n'est pas risquée.

Toutefois sur les réseaux Visa et Mastercard pour effectuer un paiement complémentaire le loueur devra avoir demandé une authentification avec challenge requis ('04').

Valorisation de la demande de réservation

Nous donnons dans les tableaux ci-dessous les valeurs des champs caractéristiques des différents objets de l'interface web service (cf. [traitement authentification + autorisation](#) pour l'enchaînement des web services).

Dans un premier temps les valeurs communes aux demandes d'authentification et d'autorisation puis les spécificités de l'autorisation.

Valeurs pour les demandes d'authentification et d'autorisation

Paramètre	Présence	Commentaire
version	O	La version doit être supérieure ou égale à 30
Objet Payment		
amount	O	Montant total estimé de la prestation
action	O	130: autorisation pour la location d'un bien ou service
mode	O	CPT
cumulatedAmount	O	0
Objet Order		
amount	O	Montant total estimé de la prestation
Objet Buyer		
ip	C	Doit être valorisé quand l'acheteur utilise un navigateur web
Objet ThreeDSinfo		
ChallengeInd	F	Exemption demandée. Pour effectuer un paiement complémentaire par la suite, le commerçant sur les réseaux Visa et Mastercard doit demander une authentification avec challenge requis.
browser	C	Doit être valorisé quand l'acheteur utilise un navigateur web.
sdk	C	Doit être valorisé quand l'acheteur est connecté via une application mobile utilisant un sdk.

Spécificités autorisation

L'autorisation peut être effectuée avec un

- [doAuthorization](#) ;
- [doImmediateWalletPayment](#) ;

Paramètre	Présence	Commentaire
authentication3DSecure	O	Résultat de l'authentification

Données à récupérer en retour de l'autorisation

Paramètre	Commentaire
transaction.id	Identifiant de la transaction d'autorisation
fileNumber	Numéro de dossier PLBS
linkedTransactionID	Identification de la transaction de regroupement

Paieement de la prestation consommée

A la fin du séjour ou de la prestation, le commerçant procède à la validation du paiement en procédant à un [doCapture](#).

Cette action doit intervenir dans les 30 jours suivants la commande.

Passé ce délai, le dossier est automatiquement clos, et une tentative de validation sera rejetée.

version	O	La version doit être supérieure ou égale à 28
transactionID	O	Identifiant de la transaction effectuée à la commande (transaction.id)
Objet Payment		
action	O	203
mode	O	CPT
amount	O	Montant effectivement consommé par le client. Ce montant doit être inférieur ou égal au montant estimé lors de la commande. Monext Online redresse le reliquat (montant estimé - montant consommé) Doit valoir 0 pour émettre une demande de No-Show par la suite.

O : Obligatoire ; F: Facultatif ; C : Conditionnel

Pages associées

- [3DSV2 - Cloture d'un dossier PLBS](#)
- [3DSV2 - Interface Directe - Paiements pour la Location de Biens et Services](#)
- [3DSV2 - Interface Page Web - Paiements pour la Location de Biens et Services](#)
- [3DSV2 - No-Show \(PLBS\)](#)
- [3DSV2 - Paiement complémentaire \(PLBS\)](#)